

VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

Livre des délibérations

PROCÈS-VERBAL des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue à huis clos en date du 19 avril 2021 à 19h30, à la salle du Conseil de l'Hôtel de Ville, 360, chemin Thomas-Maher, Lac-Saint-Joseph.

CONSIDÉRANT l'arrêté ministériel 2020-2024 du 15 mars 2020 signé par la ministre Danielle McCann autorisant la tenue à huis clos des séances du conseil et que les membres du conseil y prennent part, délibèrent et votent par tout moyen de communication.

ÉTAIENT PRÉSENTS

M. Michel Croteau, Maire
M. Yvan Duval, Conseiller (vidéoconférence)
Mme Jocelyne Boivin, Conseillère (vidéoconférence)
M. Clément Gignac, Conseiller (vidéoconférence)
M. J.-Sébastien Sheedy, Conseiller (vidéoconférence)
M. Claude Tessier, Conseiller (vidéoconférence)
M. Jacques Tessier, Conseiller
Mme Vivian Viviers, directrice générale

Tous formant quorum.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Acceptation de l'ordre du jour
3. Acceptation des procès-verbaux des séances des 15 et 31 mars 2021
4. Acceptation des listes et rapports mensuels
5. Certificats de crédits disponibles
6. Rapport de l'inspecteur municipal
7. Rapport de la directrice générale :
8. Rampe de mise à l'eau
9. Caméras aux bacs semi-enfouis
10. Réglementation sur les Airbnb
11. Projet développement Montée du Lac
12. Travaux routiers
13. Patrouille nautique
14. Autres sujets
15. Période de questions
16. Levée de la séance.

1- Ouverture de la séance

Le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter après y avoir ajouté les points suivants au point 14, soit :

- a) Sécurité sur le lac
- b) Offre de service Entretien J.-P. Boucher
- c) Cellulaires

CA-21-04-19-01 Sur proposition de M. Jacques Tessier, il est résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour avec les ajouts mentionnés ci-dessus.

ADOPTÉ

3.- Adoption des procès-verbaux des séances des 15 et 31 mars 2021

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance du 15 mars 2021, celui-ci est adopté tel que déposé.

CA-21-04-19-02 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 15 mars 2021 tel que déposé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

Les membres du Conseil ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance du 31 mars 2021, celui-ci est adopté tel que déposé.

CA-21-04-19-03 Sur proposition de M. Claude Tessier, il est résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la séance du 31 mars 2021 tel que déposé par la secrétaire-trésorière.

ADOPTÉ

4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de mars 2021 ;
- Conciliation bancaire au 31 mars 2021 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de mars 2021 ;

CA-21-04-19-04 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de mars 2021 sont adoptés tel que soumis.

ADOPTÉ

5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière demande de reporter ce point à la prochaine séance du Conseil, n'ayant pas eu le temps de préparer la liste des crédits disponibles pour le mois d'avril 2021.

6.- Rapport de l'inspecteur municipal

Mme Viviers remet aux membres du conseil les rapports d'activités préparés pour le mois de mars 2021. Elle dépose également les demandes de permis et certificats pour le mois de mars.

CA-21-04-19-05 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil prend acte du rapport de l'inspecteur municipal.

ADOPTÉ

7.- Rapport de la directrice générale

Mme Viviers fait part aux membres du Conseil de la correspondance reçue :

- Lettre du MAMH confirmant le dépôt supplémentaire d'un montant de 12 065 \$ en paiement de l'aide financière aux municipalités dans le contexte de la pandémie de la COVID-19;
- Demande d'aide financière de la Société canadienne du Cancer.

CA-21-04-19-06 Sur proposition de Mme Jocelyne Boivin, appuyée à l'unanimité, le Conseil accorde un montant de 1 000 \$ à la Société canadienne du Cancer en raison des difficultés de financement dues à la pandémie.

ADOPTÉ

- Offre de service de Fleuri-Pro pour la préparation des plates-bandes et d'aménagement paysager à l'entrée de l'Hôtel de Ville, au montant de 1 276,22 \$.

CA-21-04-19-07 Sur proposition de M. Jacques Tessier, appuyée à l'unanimité, le Conseil accepte l'offre de service de Fleuri-Pro au montant de 1 276,22 \$.

ADOPTÉ

8. Rampe de mise à l'eau

Monsieur Jacques Tessier mentionne que la rampe de mise à l'eau a été installée aujourd'hui même et qu'elle est fonctionnelle.

9. Caméras aux bacs semi-enfouis

Monsieur Jacques Tessier mentionne qu'il y a toujours une caméra non fonctionnelle du côté est soit du côté de Fossambault. M. Yvan Duval va communiquer avec les responsables dès demain pour la faire installer.

10.- Réglementation sur les Airbnb

Madame Viviers remet aux membres du Conseil de la jurisprudence et de la réglementation en vigueur concernant les Airbnb. Il est convenu de mettre à jour notre règlement et de permettre la location à long terme deux fois par année. Pour les récalcitrants, nous pouvons les dénoncer au ministère du Tourisme conformément à la *Loi sur les établissements d'hébergement touristique*. Elle mentionne qu'elle s'est inscrite à une formation sur le sujet qui doit avoir lieu au début mai et nous fera part des modifications apportées à la loi.

11.- Projet de développement Montée du Lac

M. Claude Tessier mentionne que nous attendons des documents que M. Lachance doit nous fournir pour terminer l'étude du dossier.

12.- Travaux routiers

M. Patrice Towner fera une tournée avec MM. Jacques Tessier et Jean-Sébastien Sheedy afin de pouvoir identifier les endroits à corriger et aller en appel d'offres à la mi-mai. Nous avons reçu un estimé des travaux à faire au montant de 710 675 \$. M. Jacques Tessier évaluera quels sont les travaux qui peuvent être reportés afin d'arriver à une soumission d'environ 500 000 \$.

13.- Patrouille nautique

M. Croteau mentionne qu'il y aura une rencontre avec les maires et d.g. des deux municipalités voisines cette semaine et nous fera rapport. Le dossier évolue.

14.- Autres sujets

a) Sécurité sur le lac

Certains citoyens voudraient faire installer des bouées supplémentaires devant leur quai. Il est convenu de commander des bouées supplémentaires pour les citoyens qui en font la demande mais ce sera à leurs frais et ils devront s'occuper de les faire installer et les faire enlever également à leurs frais.

b) Offre de service Entretien J.-P. Boucher

M. Jacques Tessier se retire pour le traitement de ce point, étant en conflit d'intérêt.

Mme Viviers présente l'offre de service de Entretien J.-P. Boucher concernant les travaux d'entretien des propriétés municipales durant la saison estivale.

CA-21-04-19-07 Sur proposition de M. Jean-Sébastien Sheedy, appuyée à l'unanimité, le Conseil accepte l'offre de service de Entretien J.-P. Boucher tel que soumise.

ADOPTÉ

c) Cellulaires

M. Yvan Duval mentionne qu'il demande depuis plusieurs mois d'avoir accès au rapport concernant les zones noires sur le territoire pour la réception des signaux cellulaires. M. Croteau a demandé à la MRC mais ne l'a pas encore obtenu. M. Duval voudrait répondre aux questions des résidents à ce sujet.

15.- Période de questions

Aucune question.

16.- Levée de la séance

La séance est levée à 20h30.

CA-21-04-19-08 Sur proposition de M. Yvan Duval, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h30.

ADOPTÉ

Michel Croteau
Maire

Vivian Viviers
Secrétaire-trésorière